

TU NE TUERAS POINT, MAIS... TU PEUX TOUJOURS ESSAYER !

Ateliers participatifs ouverts à tous

Depuis son lancement voilà deux ans déjà, *Meurtres à la carte* offre à tous la possibilité de consulter en ligne un certain nombre de crimes sanglants ou d'accidents mortels recensés à Toulouse entre 1670 et 1790. Soixante-dix de ces cas sont déjà visibles, et la base ne cesse de s'enrichir au fur et à mesure des découvertes et du classement progressif des archives du formidable fonds de justice des capitouls.

Les Archives municipales de Toulouse vous invitent désormais à venir participer directement à cette belle aventure au travers d'ateliers participatifs appelés « Tu ne tueras point... mais tu peux toujours essayer ! »

Il s'agit là de se plonger dans les archives d'une procédure criminelle de l'Ancien Régime pour cas de meurtre ou de mort suspecte, de suivre pas à pas l'enquête, les interrogatoires, l'autopsie, etc., et d'en extraire les données utiles pour, finalement, être en mesure de réunir tous les éléments nécessaires à la création d'une nouvelle entrée dans *Meurtres à la carte* sur UrbanHist, où chacun des participants a ainsi l'opportunité d'intervenir directement dans l'enrichissement de la carte des morts violentes à Toulouse au XVIII^e siècle.

Bien entendu, chaque atelier offrira un meurtre différent. Au menu : **Jeanne qui prend son envol** pour... sécraser sur le pavé ; un **mari qui poignarde son épouse** devant leurs enfants ; un sacré **coup de bouteille entre ivrognes** au cabaret ; un nourrisson qui sert visiblement de **yoyo** ; un jeune garçon **renversé et écrasé par une charrette** rue du Sénéchal ; et bien d'autres encore. Voilà ce qui attend les participants lors de ces ateliers « Tu ne tueras point... mais tu peux toujours essayer ! ».

Ainsi, chaque samedi (9h00-12h30) à partir du 2 octobre 2021, nous vous recevons aux Archives municipales de Toulouse, et il ne vous reste plus désormais qu'à choisir votre samedi de prédilection (entre le 2 octobre et le 27 novembre – vacances scolaires incluses), et vite réserver vos places par messagerie uniquement (geraud.de.lavedan@mairie-toulouse.fr). Attention, chaque session est limitée à 10 participants).

- entrée libre avec **inscription préalable obligatoire**
- séances du **samedi** -- 23 - 30 **octobre** 2021 / 6 - 13 - 20 - 27 **novembre** 2021
- horaire : **9h00-12h30** ; capacité d'accueil : **10 personnes**
- lieu : salle de conférence des **Archives municipales de Toulouse** (le parking du personnel est exceptionnellement mis à votre disposition)



Procédure criminelle opposant Suzon Segenaud, plaignante, à plusieurs femmes, pour cas de vol. Archives municipales de Toulouse, FF 743 (en cours de classement), procédure du 30 juillet 1699. Cliché Stéphanie Renard.